

FICHES - LEXIQUE

- **Aérateur :** Accessoire ou détail de construction permettant la ventilation des combles sous toit.
- **Allège :** Mur d'appui sous une fenêtre.
- **Appareil :** Façon dont les unités de maçonnerie, pierre ou brique, sont assemblées dans un ouvrage.
- **Appui :** Surface horizontale inférieure d'une ouverture de fenêtre.
- **Assise :** Rangée de pierres de même hauteur ou de briques posées les unes à côté des autres et sur une surface.
- **Arc :** Ouvrage de maçonnerie couvrant une baie de forme cintrée.
- **Baie :** Ouverture pratiquée dans un mur pour ménager une porte ou une fenêtre.
- **Bardeau :** Planchettes de bois servant au revêtement des murs et des toits; élément de revêtement de petites dimensions (bardeau de cèdre, d'amiante, d'asphalte).
- **Bâti :** Ensemble des parties fixées au mur formant l'ouverture.
- **Battant :** Châssis vitré qui pivote latéralement sur un axe vertical.
- **Boutisse :** Pierre ou brique dont la plus grande dimension est dans l'épaisseur du mur et présentant un de ses bouts en parement.
- **Brique :** Élément modulaire généralement fait d'argile.
- **Chaîne :** Assemblage de pierres ou de briques qui consolide un ouvrage en maçonnerie, par exemple à la rencontre de deux murs (chaîne d'angle).
- **Chambranle :** Bordure peu saillante, unie ou moulurée, entourant une ouverture et dissimulant le bâti. Communément appelé cadre.
- **Chandelle :** Pièce de bois, sorte de poteau à plomb qu'on pose debout, pour soutenir une pièce de bois transversale.
- **Chantepleure :** Orifice laissé dans un mur pour l'écoulement des eaux.
- **Charpente :** Assemblage de pièces, généralement en bois dans la construction résidentielle, formant la structure des murs et du toit. Syn. : Ossature.
- **Châssis :** Encadrement, mobile ou fixe, recevant les parties vitrées d'une fenêtre.
- **Châtière :** Petite ouverture pratiquée dans un versant de toit aux seules fins d'aération.
- **Chevron :** Élément incliné qui constitue la charpente du toit et qui reçoit le support de couverture.

FICHES - LEXIQUE

- **Clef :** Claveau (pierre taillée pour entrer dans la construction d'un arc) placé au centre d'un arc de maçonnerie dans le but de le fermer.
- **Clouage :** Pièce de bois placée dans une maçonnerie pour permettre de clouer un revêtement. Syn. : Blocage de bois.
- **Colombage :** Élément vertical d'une charpente à claire-voie; charpente apparente.
- **Comble :** Espace compris entre les versants du toit et le plancher.
- **Corniche :** Face intérieure d'un larmier; moulure horizontale en saillie sur une façade.
- **Coulissante :** Châssis vitré coulissant dans des rainures horizontales.
- **Couverture :** Revêtement d'un toit (bardeau de bois ou d'asphalte, ardoise, tuile ou tôle)
- **Couvre-joint :** Baguette de bois clouée sur le joint entre deux planches de revêtement.
- **Croisillon :** Dans une fenêtre, traverse horizontale en pierre, bois, métal, croisant un ou plusieurs meneaux ou montants
- **Déclin :** Voir planche à clin.
- **Drain :** Conduit, généralement en fonte ou en pvc, servant à recueillir les eaux de pluie d'un toit en terrasse (plat).
- **Enduit :** Revêtement fait de mortier ou de chaux. Syn. : Crépi
- **Faîte :** Sommet d'un toit; ligne de rencontre des chevrons.
- **Fenêtre :** Châssis vitré qui ferme une baie.
- **Feuillard :** Pièce de tôle (généralement en acier galvanisé) servant d'attache pour le parement dans un mur creux en maçonnerie et bois.
- **Feutre :** Papier de construction fort et durable saturé à chaud d'asphalte et lissé, employé comme composante d'une membrane multicouche ou sous la couverture comme protection contre l'eau et l'air. Syn. : Papier feutré.
- **Fourrure :** Baguette de bois sur laquelle on fixe le revêtement pour assurer la ventilation du mur.
- **Gouttière :** Canal placé au bas du versant d'un toit afin de recueillir les eaux pluviales et les diriger à l'extérieur des murs.
- **Guillotine :** Châssis vitré coulissant dans des rainures verticales.

FICHES - LEXIQUE

- **Imposte :** Partie fixe placée au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre et comprise dans l'encadrement de la baie.
- **Jambage :** Face extérieure du pied-droit. Le pied-droit lui-même.
- **Joint :** Petit espace laissé entre les éléments de maçonnerie destinée à être comblé avec du mortier de sorte à les réunir et les lier solidement.
- **Jouée :** Face latérale d'une lucarne.
- **Larmier :** Débords des versants d'un toit en pente. Saillie formée par le prolongement de l'avant-toit.
- **Linteau :** Traverse horizontale supérieure d'une ouverture, il supporte le mur et s'appuie sur les pied-droit.
- **Lisse :** Élément de charpente horizontal où reposent les colombages; lisse haute ou basse.
- **Lit :** Chacune des deux faces horizontales d'un élément de maçonnerie.
- **Lit de carrière :** Surface inférieure d'une pierre d'une pierre taillée et posée suivant la position qu'elle occupait dans la carrière.
- **Lucarne :** Fenêtre verticale éclairant les combles, et dont la charpente fait saillie sur le toit formant une noue de chaque côté.
- **Maçonnerie :** Ouvrage composé de pierres ou de briques liaisonnées avec du mortier.
- **Madrier :** Planche de 2 à 4 pouces d'épaisseur et de largeur variable, utilisée en charpenterie.
Ex. : Carré de madriers.
- **Meneau :** Partie verticale fixe qui divise une baie.
- **Moellon :** Pierre non équarrie.
- **Montant :** Partie verticale du bâti ou d'un battant où sont fixées les pentures.
- **Mortier :** Mélange de chaux, de sable, d'eau et aujourd'hui de ciment, destiné à lier les éléments d'une maçonnerie ou à recouvrir / enduire un mur.
- **Multicouche :** Couverture formée par plusieurs couches de feutre collée au goudron ou à l'asphalte.
- **Mur-pignon :** Partie triangulaire d'un mur sous les pentes d'un toit.
- **Noue :** Arête rentrante formée par la jonction des versants de deux plans; toit, lucarne ou cheminée.
- **Oscillo-battante :** Châssis vitrée pouvant pivoter latéralement sur un axe vertical ou par basculer à l'horizontal.
- **Panneresse :** Élément de maçonnerie présentant sa plus grande dimension en parement. À contrario : Boutisse.

FICHES - LEXIQUE

- **Parapet :** Mur servant de garde au bord d'un toit ou d'une terrasse.
- **Parement :** Face extérieure d'un mur (bois, maçonnerie, etc.) servant à protéger ou à orner les murs; Syn.: Revêtement.
- **Patine :** Transformation de la surface d'un objet, d'une sculpture, se produisant avec le temps ou sous l'effet de certains traitements de surface.
- **Persienne :** Dispositif d'occlusion d'une baie, volet dont la partie pleine est remplacée, en partie ou totalement, par des lames inclinées, fixes ou mobiles.
- **Petit-bois:** Petit élément généralement en bois qui subdivise le châssis en carreaux et reçoit le vitrage.
- **Pied-droit :** Partie verticale d'une baie sur laquelle repose le linteau.
- **Pierre de taille :** Pierre dressée de façon uniforme sur toutes les faces exposées. (Variation de finis : bouchardée, peignée, lisse, flammée, etc.)
- **Pignon :** Partie des murs extrêmes d'une maison comprise entre les deux versants de toit. Employé dans un sens plus général comme synonyme de mur pignon.
- **Planche :** Longue pièce de bois plus large qu'épaisse.
- **Planche à clin :** Revêtement de planches horizontales qui se chevauchent.
- **Planches cornières :** Planches verticales recouvrant les coins d'un bâtiment.
- **Planche de frise :** Planche sous la corniche formant la bordure supérieure d'un revêtement de bois.
- **Pontage :** Revêtement fait de planches ou de contre-plaqué que l'on installe sur les chevrons pour contreventer la charpente et servir de fond de clouage au matériau de couverture.
- **Pureau :** Partie du bardeau qui reste visible après la pose.
- **Sablière :** Pièce de bois horizontale posée sur les colombages et supportant des poutres ou des solives.
- **Solin :** Couvre-joint généralement en tôle, permettant de raccorder des surfaces situées sur des plans différents et servant à éloigner l'eau d'un assemblage.
- **Solive :** Pièce de bois horizontale servant à soutenir un plancher ou un toit plat.
- **Souche :** Partie d'une cheminée qui excède une toiture.
- **Tôle :** Feuille de métal; métal galvanisé en feuille.
- **Traverse :** Élément horizontal divisant une baie qui, lorsqu'il forme une croix avec le meneau, s'appelle croisillon. Partie horizontale d'un châssis.